

<https://xn--lecanardpublicain-jwb.net/spip.php?article456>



Le testament du docteur Mabuse

- Points de repères - Arts&Culture -



Date de mise en ligne : samedi 19 mars 2011

Copyright © Le Canard républicain - Tous droits réservés

Extrait du film de Fritz Lang (1933), interdit par Goebbels. Avec Rudolf Klein-Rogge (Dr. Mabuse), Otto Wernicke (commissaire Lohmann), Gustav Diessl (Thomas Kent) , Oskar Beregi (professeur Baum), Vera Liessem (Lilli) et Karl Meixner (Hofmeister).

Dans un décor de masques primitifs et de tableaux de facture expressionniste, le fantôme de Mabuse dicte à un directeur d'asile (Baum) le programme de l'empire du crime : *"Il convient de terroriser l'âme humaine, jusqu'en son tréfonds, par des crimes énigmatiques et apparemment gratuits. Des crimes qui ne profitent à personne, et dont l'unique but est de propager la terreur. Car l'ultime vocation de ces crimes est d'instaurer un règne absolu du crime. Un état d'insécurité totale et d'anarchie, bâti sur les idéaux brisés d'un monde voué à sa perte. Quand les hommes seront sous l'emprise de la terreur, glacés d'effroi, quand le chaos sera loi universelle, alors viendra le règne du crime !"*.